MOMENTS DE *GREFFE*

Enfin, une dernière typologie intitulée «Greffe» désigne les dispositifs qu'on pourra souvent qualifier de légers. Les éléments de cette typologie se distinguent particulièrement des deux typologies précédentes puisqu'ils ne sont pas une déformation de la matière de la ville ni une véritable continuité de celle-ci. Ils se distinguent du corps urbain et procèdent à une opération de greffe, d'ajout à la masse ou aux volumes urbains. Ainsi, ils dépendent des deux typologies précédentes qui lui servent de support, bien qu'ils soient capable de fournir un nouveau support de cheminement dans certains cas.

Les interventions greffées présentent une grande liberté de formes, d'usages, et de temporalités puisqu'elles peuvent s'appliquer dans de nombreuses situations pour des durées permanentes comme des durées temporaires. Pour cette raison, cette typologie est particulièrement hétéroclite. Plus concrètement, nous nous proposerons d'observer différents cas de figure comme la passerelle, les interventions de surface au sol ou encore les éléments de mobiliers urbains par exemple.

«CONTRE»

La configuration spatiale implique une proximité entre le marcheur et un volume bâti qui accompagne le corps du marcheur sur un côté seulement. Il donne une limite à l'espace et suggère une direction selon sa géométrie. Une seule masse verticale peut donc suffire à créer un chemin directif. Le marcheur longe le volume et le laisse guider ses pas. La profondeur du champ de vision est réduite sur un côté.

> «Lorsque de grands espaces doivent être traversés, il est généralement plus confortable de se déplacer le long du bord plutôt que de devoir traverser une large surface ou de marcher au milieu de l'espace. Se déplacer au bord d'un espace permet de faire l'expérience simultanée du grand espace et des petits détails de la façade de la rue ou de la limite spatiale le long de laquelle on marche. [...] Se déplacer sur le bord d'un espace permet de vivre deux expériences différentes au lieu d'une seule, et dans l'obscurité ou par mauvais temps, le fait de pouvoir se déplacer le long d'une façade protectrice constitue, en règle générale, un avantage supplémentaire.»[146] Gehl, 2011

«DANS»

La configuration spatiale met à disposition du marcheur un percement horizontal, ou un creux dans un volume. On peut distinguer un espace «intérieur» que le marcheur peut parcourir. Il suggère par sa géométrie un espace plus calme et sécurisé, une bulle, un espace en retrait. Le marcheur sent la matière de la ville d'un côté de son corps mais également au-dessus de lui. Le côté restant est entièrement ou partiellement ouvert dans le cas d'arcades, colonnades, poteaux, etc... Le champ de vision sur l'«extérieur» est ainsi réduit. La surface au-dessus du marcheur rompt le rapport direct avec le ciel. Le regard et l'attention de celui-ci sont donc davantage dirigés. «Ici, les gens se promènent dans des espaces agréables et intimes où ils sont protégés du vent et des intempéries et peuvent profiter d'une belle vue sur le grand espace entre les colonnes.»[147]

146 GEHL Jan, *Life between buildings, Using Public Space,* Island Press, 2011, p.142, [traduction personnelle].
147 Ibidem.

LA SITUATION VERTICALE

Une deuxième sous-typologie nous a amené à distinguer les dispositifs de masse, de volume et de greffe selon différentes «situations verticales». Pour illustrer nos propos, nous nous appuyons sur le concept de *ville tridiastatique*[148] de Henri Reymond. Autrement dit, nous nous intéresserons au développement de la ville en trois dimensions pour les différentes expériences de cheminements qu'elle génère.

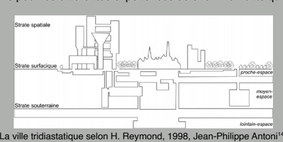

La ville tridiastatique selon H. Reymond, 1998, Jean-Philippe Antoni[149]

Comme l'illustre le schéma ci-dessus, l'espace urbain et les dispositifs qu'il met en œuvre ne se situent pas tous à un même niveau. On peut d'ores et déjà observer nos milieux urbains tendre à une composition en strates, notamment dans les villes contemporaines. Ce développement résulte en une multitude de liaisons et donc de cheminement sur la *strate souterraine*, la *strate surfacique* ou encore la *strate spatiale* pour reprendre les termes de Reymond. Le relief naturel ou artificiel de la ville peut ainsi offrir différentes positions au marcheur dans sa verticalité. Celles-ci proposent différentes perceptions de l'espace urbain et ancrent plus ou moins les pas du marcheur dans le corps urbain. Il s'agira ainsi d'observer les relations de proximité et d'immersion que le marcheur entretient avec les sols urbain ainsi que les situations de superposition des espaces et des flux que la ville donne à voir et à parcourir.

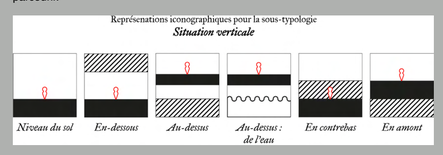

Ce paramètre sera représenté par une simplification de la situation en élévation. Nous observerons la position du marcheur sur un axe «z» ou axe des ordonnées tel qu'on pourrait le lire dans un repère orthonormé. Ainsi, sur cet axe le

148 REYMOND Henri, 1998, cité par ANTONI Jean-Philippe, «Fractalité volumique et urbanisation transsurfacique. Une nouvelle métrique urbaine», *Le défi fractal*, Economica, Coll. 2017, p.191-211.
149 «Pour dépasser l'idée de ville tridimensionnelle en insistant sur son développement réfléchi en trois dimensions, H. Reymond (1998) a proposé le concept d'Urbanisation transsurfacique à synergie multistrate (UTSM), résumé par la formule « Ville tridiastatique », Ibidem.

marcheur peut rencontrer des situations où il se déplace au «niveau du sol», «en dessous» d'un sol ou d'un volume et son inverse, «au dessus» d'un sol ou d'un cours d'eau, ou encore il peut se trouver dans une situation «en contrebas» qui implique souvent une possibilité «en amont» associée.

«NIVEAU DU SOL»

Le marcheur se déplace au niveau du sol. Il ne perçoit pas de sol plus élevé ou inférieur à celui qu'il parcourt dans son environnement proche. Le parcours au «niveau du sol» est considéré comme le plus direct, à même la surface de la ville ou *strate surfacique*. Ce niveau, correspond à une majorité des cheminements dans l'espace urbain et rassure inconsciemment le marcheur qui ne questionne pas ce sol avec lequel il est familier et habitué. Il le considère comme une base acquise, solide et stable qui représente le sol du cheminement quotidien. Ainsi, il incarne une certaine «normalité» à laquelle le marcheur associe sécurité et confort. Par conséquent, il surprend rarement le marcheur voire laisse place à une certaine indifférence selon ce qu'il donne à voir et à sentir sous le pas.

«EN-DESSOUS»

Le marcheur se déplace sous un dispositif. Il sent la présence d'une surface au dessus de lui. Les dimensions de cette surface peuvent le recouvrir en totalité ou partiellement et sur une distance de cheminement plus ou moins importante. Le temps du parcours sous ce plafond urbain, le rapport infini vers le ciel est rompu et celui-ci obstrue plus ou moins la lumière naturelle, projetant par la même occasion une ombre proportionnelle au sol. Le plafond créé par le dispositif génère une distinction de l'espace voire de l'ambiance entre l'espace couvert et les espaces non couverts adjacents.

Le ressenti de l'espace diffère selon la hauteur disponible au dessus du

marcheur. Une étude menée en 2007 par Joan Meyers-Levy[150] démontre qu'il existe une relation entre la hauteur d'un plafond et la façon dont une personne pense, ressent l'espace et agit. Les résultats soutiennent qu'une hauteur sous plafond peut stimuler les concepts de *liberté*, dans le cas d'une hauteur importante, ou de *confinement*, dans le cas d'une hauteur sous plafond basse. Conséquemment, la première situation amène à développer une pensée plus libre et abstraite tandis que la deuxième situation implique une pensée plus spécifique, l'attention et la vision se concentre davantage sur les détails qu'elle donne à voir. Si cette étude s'appliquait à un environnement intérieur, dans un espace fermé, nous pouvons supposer un effet similaire dans une situation urbaine qui dispose d'un plafond plus ou moins haut.

Aussi, selon la hauteur disponible, l'espace créé une relation de proximité et d'intimité plus ou moins importante. Celle-ci peut être perçue comme une qualité sécurisante et réconfortante pour certains marcheurs tout comme elle peut être écrasante et oppressante pour d'autres. Pareillement, un élément particulièrement élevé peut être ressenti comme menaçant pour le marcheur au sol ou être perçu comme une respiration, une générosité. Ces différences de perceptions nous rappelle la multiplicité de la figure du marcheur et la part incontestable de subjectivité qu'elle implique dans l'expérience de la marche.

«AU-DESSUS»

> «La plupart des villes ont su aménager un lieu narcissique d'où l'on puisse les contempler, de haut ou à quelque distance»[151]
> Bailly, 2013

Dans les grandes villes asiatiques comme Shanghai, Tokyo ou tout particulièrement Hong Kong le déplacement du marcheur dans la *strate spatiale*, à une hauteur plus ou moins importante par rapport au niveau du sol est courant. Si cette configuration spatiale est moins commune dans les villes européennes, il reste observable. Cette variation quant à la récurrence d'un type de dispositif d'une ville à l'autre révèle véritablement une implication culturelle dans la forme que prend la marche.

Dans ces situations où le marche se déplace «au-dessus», le point de vue s'élève et révèle de nouvelles perspectives sur le milieu urbain. Il amène le marcheur à un nouveau niveau de compréhension de l'espace au sol. Plus la hauteur est importante, plus il est positionné en en observateur. Il peut alors apprécier

150 MEYERS-LEVY Joan, professeur de marketing à l'Université du Minnesota, «The Influence of Ceiling Height: The Effect of Priming on the Type of Processing That People Use», 2007, [consulté le 18-04-2021], Disponible en ligne : < https://www.researchgate.net/publication/235447371_The_Influence_of_Ceiling_Height_The_Effect_of_Priming_on_the_Type_of_Processing_That_People_Use>.
151 BAILLY Jean-Cristophe, *La Phrase urbaine*, Le Seuil, 2013, p.26.

l'organisation de l'espace, le mouvement des flux et les différentes activités qui s'y animent. La prise de hauteur par rapport à un sol offre une sensation de liberté, le marcheur est comme extrait des flux au niveau inférieur. Dans la majeure partie des cas, l'espace supérieur présente des flux moins important et ainsi offre un cheminement plus lent et apaisé.

Pour De Certeau, lorsque le marcheur s'élève dans l'espace urbain, il est «enlevé à l'emprise de la ville. Le corps n'est plus enlacé par les rues qui le tournent et le retournent selon une loi anonyme ; ni possédé, joueur ou joué [...]. Celui qui monte là-haut sort de la masse qui emporte et brasse en elle-même toute identité d'auteurs ou de spectateurs. [...] Son élévation le transfigure en voyeur. Elle le met à distance. Elle mue en un texte qu'on a devant soi, sous les yeux, le monde qui ensorcelait et dont on était «possédé». Elle permet de le lire, d'être un Œil solaire, un regard de dieu. »[152]. Ainsi, pour De Certeau, «cheminer n'est pas survoler, embrasser du regard, contrôler»[153].

Pourtant, nous soutiendrons que la diversité des positions que l'espace urbain accorde au marcheur font partie des paramètres capables de créer un cheminement passionnant et surprenant. Ainsi, nous rejoindrons dans notre étude la vision de Régine Robin qui exprimait lors de ses errances dans la ville de Tokyo : «la saisie d'en haut et celle du cheminement par le bas se complètent admirablement.»[154].

«AU DESSUS : DE L'EAU»

Le marcheur se déplace sur un dispositif au dessus d'un cours d'eau. Le ressenti diffère selon la présence et visibilité de l'eau, conséquemment plus ou moins évidente à percevoir pour le marcheur. En effet, certains cheminements au dessus de l'eau se rendent partiellement voire totalement opaque à celle-ci et annule le potentiel d'une telle situation. Dans ce cas de figure, le marcheur n'a pas conscience de son rapport à l'eau, il considère la situation au sol comme identique à la précédente, dans sa continuité, entretenant ainsi une certaine indifférence vis-à-vis de la situation pourtant nouvelle et du cours d'eau à proximité.

D'autres dispositifs affirment pleinement ce rapport à l'eau et génèrent ainsi une expérience agréable, apaisante. L'eau est une véritable ressource de bien être en ville. Sa musicalité, son mouvement ou l'impression de fraicheur qu'elle procure sont autant d'éléments apportant un certain confort à la promenade et invitant à la contemplation du paysage urbain qu'elle reflète.

Le dispositif au dessus de l'eau ne surélève par nécessairement le marcheur

152 DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, coll. «Folio Essais», 1990, p.140.
153 ROBIN Régine, *Mégapolis : Les derniers pas du flâneur*, Stock, 2009, p. 229.
154 Ibidem.

par rapport au niveau du sol mais il ouvre à des points de vue exclusifs.

«EN CONTREBAS»

Le marcheur se déplace en contrebas, il s'enfouit dans un espace adjacent inférieur. La perception du milieu urbain qu'il parcourt se transforme. Le sol et les volumes bâtis s'élèvent autour de lui tandis qu'il s'enfonce dans la matière de la ville. Un rapport plus charnel se créé entre le corps du marcheur et le corps urbain. Il a conscience de sa situation «en contrebas», à un niveau inférieur et donc conscience du niveau supérieur et des activités qui s'y animent.

Cet espace enfoui offre une certaine mise à distance. Le marcheur s'extrait de l'animation urbaine du «rez-de-chaussée» de la ville comme le propose les dispositifs «au dessus» à la différence que cette nouvelle situation ne lui ouvre pas de nouvelles perspectives. Ici, le champ de vision descend et se voit confronter à de nouveaux obstacles visuels. La perception de l'environnement est réduite.

«EN AMONT»

À l'opposé de la situation «en contrebas», le marcheur se déplace «en amont», il s'élève dans un espace adjacent supérieur. Ces deux situations sont souvent liées puisqu'un cheminement en contrebas implique généralement un cheminement en amont. Cependant, il se peut que l'espace inférieur ou supérieur à celui parcouru ne soit pas à destination du marcheur. La prise de hauteur donne à voir davantage sur son environnement et offre plus ou moins une position d'observateur au marcheur. Celle-ci reste cependant moindre comparé aux dispositifs «au-dessus».

LA NATURE DU SOL

> «Marcher sur un sol révèle à travers différents sens la nature de ce sol et, simultanément, le marcheur saisit les possibilités de frottement ou de glissement du pied sur ce sol. Il crée / forme une potentialité de démarche particulière.»[155]
> Chelkoff, 2012

En effet, le corps en mouvement du marcheur est en dialogue permanent avec la surface du sol et fournit un flux constant d'informations. On peut rajouter que «certains mouvements sont intentionnellement exploratoires, c'est-à-dire effectués expressément dans le but de recueillir des informations. Par exemple, toucher une surface au sol fournit une quantité d'informations sur la taille, l'inclinaison, la rigidité et la friction qui peuvent être utilisées pour évaluer les possibilités et affiner les appréciations perceptives» [traduction personnelle][156]. Le corps est ainsi capable de percevoir la nature du sol et les dispositifs qu'il met en œuvre. Il peut se voir alors plus ou moins affecté par ces derniers qui ont une influence directe sur l'expérience du cheminement et la disponibilité du marcheur à une profusion des pensées, des réflexions sur soi et sur l'environnement parcouru.

Nous observerons que la nature du sol peut intervenir de diverses manières sur un cheminement. Il peut être de nature indicative lorsqu'il met des informations à disposition et à destination du marcheur. Celui-ci peut alors se voir guidé, orienté voire contraint par le sol. Il peut afficher un intérêt esthétique en disposant des éléments décoratifs ou en proposant une certaine matérialité. Il peut être aménagé, compartimenté et présenter des trottoirs, des ressauts ou des dévers. Parfois, il peut se déformer et disposer sous les pas des reliefs, naturels ou artificiels. Ainsi, une multitude d'opérations sont possible sur le sol de la ville capables de produire des déformations, des fragmentations ou des discontinuités sur le cheminement.

Par ailleurs, nous observerons qu'il est possible de distinguer des dispositifs actifs et des dispositifs passifs. En effet, dans certaines situations, la nature du sol requiert un effort physique, elle sollicite davantage le corps et peut sur la durée fatiguer le marcheur. À l'inverse, certains sols se laissent parcourir de façon passive et ne requièrent pas d'efforts particuliers de la part du marcheur.

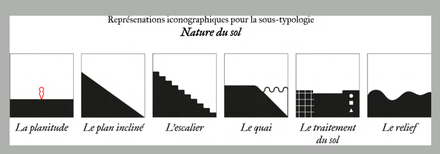

155 CHELKOFF Grégoire, «Matières à ambiances : les formants sensibles de l'expérience», 2012, p.130, [consulté le 17-04-2021], Disponible en ligne : < https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00993659/document>.
156 FRANCHAK John M. ; VAN DER ZALM Dina J. ; ADOLPH Karen E., «Learning by doing: action performance facilitates affordance perception», Vision research, Volume 50, Numéro 24, 2010, p.2758, [consulté le 08-04-21], Disponible en ligne : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0042698910004645?via%3Dihub>.

«LA PLANITUDE»

Le sol dans sa forme la plus simple et normée s'affirme comme une surface plane. En ville, on observe un mouvement qui tend à lisser les sols, les aplanir et les débarrasser de toute aspérité pouvant perturber les pas du marcheur. Cet aseptisation des sols vise à proposer une marche fonctionnelle, sans accrocs, sécurisée et accessible par tous. Ainsi, nous observerons ici les surfaces particulièrement passives, autrement dit les dispositifs présentant des sols qui sollicitent le moins possible le corps mais également l'attention visuelle du marcheur.

«LE PLAN INCLINE»

Parfois, sous les pas du marcheur, le sol se déforme et s'enfonce dans l'espace urbain. Le corps procède alors à un rééquilibrage. Il adopte une position à l'oblique, se penche en avant dans la montée, en arrière dans la descente. Cette déformation créé ainsi un déplacement en pente qui sollicite activement le marcheur. L'inclinaison du sol peut se déployer dans le sens du cheminement et diriger le marcheur en proposant alors une transition progressive d'un espace à un autre, de deux hauteurs différentes. Cependant, dans d'autres situations moins contrôlées, l'inclinaison peut s'étirer dans une direction différente, autrement-dit dans la largeur du cheminement plutôt que dans sa longueur. Le glissement du sol sous les pas du marcheur peut alors peut alors perturber la position de ses pieds qui se retrouvent en décalage. Un rééquilibrage de la position de ses membres est alors nécessaire pour répondre au mieux à la difficulté rencontrée dans la marche.

Par ailleurs, différentes études démontrent que «l'équilibre postural et dynamique est également plus difficile lors de la descente en comparaison avec la montée»[157]. La descente exige une attention davantage soutenue à l'équilibre du corps en mouvement. Dans ce sens, le déplacement est susceptible de générer

157 OIKNINE Nathalie, «Comparaisons des exigences d'équilibre dynamique lors de la négociation de l'escalier et d'un plan incliné chez les personnes en santé», Université de Montréal, Sciences de la réadaptation, Ecole de Réadaptation Faculté de Médecine, 2016, p.42.

de légères secousses à la retombée de chaque pas. Toutefois, la montée est plus énergivore : «L'énergie dépensée, pendant la descente, représente environ un tiers de celle de la montée»[158]

Par ces déformations linéaires du sol, le corps est plus activement sollicité puisqu'il nécessite une adaptation particulière selon l'orientation de la pente et son intensité. Le marcheur doit ainsi faire appel à une énergie motrice plus importante, un effort qui selon le degré de la pente sur une courte ou longue distance peut créer la fatigue. Avec l'épuisement, la marche devient plus intense car le marcheur sent davantage son corps, ses membres et ses mouvements. On peut ainsi soutenir que la prise de conscience du rapport charnel avec le sol croit avec la fatigue suscitée par ce type de sol.

La pente permet une élévation ou un enfouissement du corps dans l'espace urbain. Elle révèle ou réduit le champ de vision et les perspectives disponibles de façon progressive en éloignant ou rapprochant lentement le corps en mouvement vers un nouveau point de vue.

«L'ESCALIER»

Sur son parcours le marcheur peut rencontrer des marches. Dans cette situation, le sol présente une succession de déformations qui génère un déplacement pouvant également être ressenti comme saccadé selon le rythme de la démarche. En effet, si le corps du marcheur accompagne le pas, il assure un déplacement maîtrisé et la retombée peut ainsi être retenue pour garantir un mouvement sans à-coups. À l'inverse, certains marcheurs adopteront une démarche plus énergique provoquant des retombées plus saccadée. Cette différence relève d'une démarche propre à chacun, autrement-dit, d'une certaine subjectivité liée au mouvement. Par ailleurs, l'escalier présente un effet similaire au déplacement sur plan incliné. Il implique un ralentissement du marcheur, qui doit davantage être vigilant à son équilibre. L'escalier amène le marcheur à s'élever ou à s'enfouir dans l'espace urbain et créé un déplacement qui sollicite activement le corps du marcheur. À la différence du plan incliné, l'escalier propose une succession de surfaces planes qui suggèrent donc une stabilité supérieure.

Le nombre de marches et la différence de hauteur qu'elles proposent varient d'un cas à l'autre. Le corps est ainsi proportionnellement sollicité et requiert une énergie motrice supérieure à un déplacement sur un sol plat. Chaque marche, notamment dans le sens de la descente, le corps se voit parcouru d'une légère secousse. Tandis que la montée, tout comme dans le cas du plan incliné, représente

158 QUEMARD Angélique, «Montée et descente des escaliers : recherche de critères prédictifs pour la réalisation de cette activité chez l'hémiplégique», Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Rennes, Ministère de la Santé et des Sports, Région Bretagne, 2011, p.10

un déplacement plus énergivore.

Généralement, le marcheur est familier à une certaine norme vis-à-vis du dimensionnement des marches et sait donc, par habitude, adapter sa cadence à celles-ci. L'escalier induit ainsi une standardisation de la longueur des pas. Cependant, dans certains cas nous observerons que les marches peuvent s'avérer plus basses, plus étroites, plus hautes, plus larges ou irrégulières et perturber les pas du marcheur. L'attention de celui-ci se porte alors davantage sur son corps en mouvement et les dispositifs impliquent une prise de conscience plus grande du rapport charnel entre corps en mouvement et corps urbain.

L'élévation ou l'enfouissement que propose l'escalier permet une extraction du marcheur et une mise en retrait. L'escalier peut soit fournir l'accès vers un nouvel espace, soit s'affirmer comme un véritable espace à lui seul. Ces dispositifs peuvent ainsi être des moyens de déplacements ou des espaces de pause, d'assises, de gradins.

Certains cas particuliers comme les escalators proposent plusieurs options de déplacement. L'une est un déplacement statique, le corps se déplace au rythme du mécanisme et n'effectue pas de mouvement particulier entre l'entrée et la sortie de l'escalator. L'autre est un déplacement dynamique, le marcheur peut gravir les marches et bénéficier de l'accompagnement de l'escalator lui offrant une capacité de déplacement plus rapide.

«LE QUAI»

Certains moments dans la ville proposent un cheminement qui longe un cours d'eau. Le sol de ce cheminement surplombe plus ou moins le niveau de l'eau et peut couramment pénétrer sous la surface de l'eau dans sa largeur. Nous qualifions ces moments de quai. Ces derniers peuvent se définir comme une «chaussée aménagée au bord de l'eau»[159] ou «une levée de terre le long d'un cours d'eau, d'un canal»[160]. Cette forme de dispositif entretient un rapport exclusif de proximité avec l'eau et représente une véritable reconquête des abords de rivières et des fleuves dans nos villes. Celle-ci a un impact sur le marcheur, comme exprimé précédemment, pour les bienfaits qu'elle lui apporte. Par ailleurs, cette configuration n'est pas commune à toutes les villes puisqu'elle demande nécessairement le passage d'un cours d'eau. Ainsi, sa rareté lui confère une qualité particulièrement appréciable. «La terrasse, le quai, la berge du fleuve font partie du paysage de la ville, dans lequel ils introduisent des éléments insolites.»[161]. De plus, le cours d'eau installe une distance entre les activités de la ville et le quai parcouru par le marcheur. L'ambiance de ce

159 PANERAI Philippe, MANGIN David, *Projet urbain*, Parenthèses, 1999, p.178
160 Ibidem.
161 PANERAI Philippe, MANGIN David, «Les tracés urbains communs», Les Annales de la recherche urbaine, N°32, 1986, p.18

Yoann Hild. « La marche à contre-sens : résister à l'anesthésie urbaine ».

Mémoire de master en architecture soutenu en 2021, École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg, 232 p.
Sous la direction d'Alexandra Pignol-Mroczkowski.

Nous parcourons l'espace urbain de façon quotidienne sans véritablement questionner la fabrication de nos cheminements. Pourtant, l'environnement construit influence voire contraint nos pas et nos comportements en tant que marcheurs. La revalorisation de la marche urbaine, qui s'opère depuis quelques décennies, tend à faciliter et sécuriser nos déplacements. Tandis que

230 le tracé de parcours autoritaires se déploient dans le 231 paysage urbain en ce sens, le marcheur semble oublier la valeur du pas dans la ville.

La marche ne peut se résumer à un déplacement utile et nécessaire, elle doit être considérée dans sa totalité pour la pratique sensible et stimulante qu'elle génère de Strasbourg à Shanghai.

Au travers de ce mémoire, nous chercherons à révéler l'influence réciproque entre le marcheur et l'espace urbain afin d'explorer des pistes de réinvention des expériences de marche dans la ville de demain.

Comment établir une comparaison entre deux villes, et deux échelles de ville radicalement opposées ? Comment établir des liens, des distinctions entre un quartier dense de Shanghai et un quartier de ville moyenne comme Strasbourg ? Yoann Hild, au travers de son mémoire « La marche à contre-sens : résister à l'anesthésie urbaine » tente une approche inédite.
Partant de protocoles de flâneries urbaines dans les deux villes inventés pour l'occasion, Yoann va petit à petit distinguer des signes, isoler des éléments de structure comparables entre les deux villes.

S'appuyant alors sur l'état de l'art et les notions tirées de la sémiologie urbaine, Yoann développe une réflexion construite sur les espaces urbains arpentés et analysés - entre développement de codes graphiques et outils théoriques mobilisés.

Le mémoire devient alors le lieu d'une expérimentation sur des outils théoriques et plastiques de compréhension des environnements urbains - militant pour un regard attentif aux espaces « pauvres » ou de « faible intérêt » traversés, et questionnant les différents indices de lecture de la ville. Le travail est remarquable du point de vue de la mise en forme des éléments cartographies, photographiés, redessiner puis réinterprétés au travers de signes graphiques inventés.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg

Ce poster est édité dans le cadre de l'atelier de mémoire de Master « Diagnostic sensible de la ville aujourd'hui : art, son, philosophie» 2018–2019 encadré par Alexandra Pignol-Mroczkowski (philosophe) et Elisavet Kiourtsoglou (architecte - artiste) à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg. Commentaire par Alexandra Pignol-Mroczkowski, (ENSAS).

lire, imprimer, performe la recherche artistique